068-226800019-20140221-2014-DCP-01-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2014

Publication: 28/02/2014

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS Chef du Service Admissipatrif de l'Assemblée Alfichage le 25-2-2614



Direction de la Commande Publique

ARRETE N° 2014-DCP-01

PORTANT DELEGATION DE FONCTION PONCTUELLE

Délégation de Service Public pour l'exploitation de l'abattoir départemental à CERNAY Négociation

Colmar, le

2 1 FEV. 2014

Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin,

- VU la délibération n° CG-2011-1-1-1 du Conseil Général du Haut-Rhin du 31 mars 2011 portant élection du Président du Conseil Général,
- VU les articles L 1411-1 et suivants et R 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la délibération de la Commission Permanente n° CP-2013-8-6-11 du 13 septembre 2013,
- VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 25 juin 2013,
- VU les publications de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence au JOUE, le 20/09/2013, au BOAMP les 20/09/2013 et 26/09/2013, aux Marchés Hebdo le 27/09/2013 et sur le site internet du Conseil Général du Haut-Rhin, le 27/02/2013,

CONSIDERANT QUE la date de remise des candidatures était le 31/10/2013 à 17h00.

Une candidature a été réceptionnée dans les délais.

Le 5/11/2013, la Commission de Délégation de Service Public a ouvert les plis et établi la liste des candidats autorisés à remettre une offre.

Le 6/11/2013, le Dossier de Consultation a été transmis au candidat autorisé à remettre une offre.

CONSIDERANT QUE la date de remise des offres était le 13/01/2014 à 12h00.

Une seule offre a été réceptionnée dans les délais.

L'offre a été retenue par la Commission de Délégation de Service Public du 11/02/2014.

CONSIDERANT QUE le procès-verbal de la Commission de Délégation de Service Public en date du 11/02/2014 propose à l'autorité habilitée de négocier avec le candidat : la Société d'Exploitation de l'Abattoir de proximité du Haut-Rhin.







ARRETE

ARTICLE 1":

Monsieur Rémy WITH, 1" Vice-Président du Conseil Général du Haut-Rhin, est désigné pour négocier, au nom du Président du Conseil Général et pour le compte du Département du Haut-Rhin, avec la Société d'Exploitation de l'Abattoir de proximité du Haut-Rhin, dans le cadre de la procédure relative à la Délégation de Service Public pour l'exploitation de l'abattoir départemental à CERNAY, ainsi que pour proposer un projet finalisé de convention portant délégation de service public en vue d'être présenté, pour approbation, lors d'une prochaine réunion de la Commission Permanente du Conseil Général du Haut-Rhin.

ARTICLE 2:

Monsieur Rémy WITH, 1^{et} Vice-Président du Conseil Général du Haut-Rhin, et Monsieur André THOMAS, Directeur Général des Services du Département du Haut-Rhin, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié au Bulletin d'Information Officiel du Département et notifié à M. Rémy WITH.

LEFRESIDENT

Charles BUTTNER